

## BONNE ET HEUREUSE

## ANNÉE 2010

### Des Aînés dansant... des Aînés enchantés !



Fiers de l'expérience de l'an dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Conseil Municipal de Louvie Juzon ont à nouveau invité les plus anciens de la Commune à se retrouver autour d'un repas préparé par M Jean-Pierre LARRIEU.

Ce repas, servi par les élus et le CCAS, s'est déroulé le 5 décembre dernier, au Foyer Rural. Il a rassemblé plus d'une centaine de personnes (soit une vingtaine de plus

qu'en 2008), toutes plus heureuses les unes que les autres. Les Aînés se sont retrouvés, ils ont partagé, ils se sont régalez et ont même dansé sur les airs proposés par Sono Mambo.

A celles et ceux qui n'avaient pas pu ou qui n'avaient pas souhaité se rendre à cette fête, les Conseillers Municipaux ont porté un colis préparé par « Le Vieux Chêne ». De quoi passer également un bon moment tout en restant à la maison.



### La future Crèche en travaux...

Après plusieurs mois d'études, d'appels d'offres et de devis, les travaux de la Crèche de la C.C.V.O. (Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau) ont commencé, peu avant Noël. Ils devraient se dérouler jusqu'à l'automne avant d'accueillir les nombreux petits qui attendent leur place avec impatience.

### Le mot du Maire

Au cours de l'année écoulée, les différents dossiers traités ou en cours sont en corrélation directe avec les orientations et les objectifs que nous nous sommes fixés en début de mandat.

En effet, chaque dossier, doit répondre à des critères mettant au premier plan les hommes et les femmes vivant et travaillant à Louvie-Juzon. Quel que soit le domaine traité, notre volonté est d'impulser une dynamique qui tend à promouvoir celui-ci. Notre profession de foi, ne pourrait accepter qu'un projet quel qu'il soit puisse nuire directement ou par voie de conséquence à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou touristique. L'attractivité de notre village ne doit pas être basée exclusivement sur la qualité environnementale de son territoire. Je compte sur la mobilisation et le dynamisme de chacun pour que nous relevions ensemble les nouveaux défis qui nous attendent.

Au nom de tous les membres du Conseil Municipal auxquels sont associés les employés communaux, je tiens aussi à vous souhaiter, pour cette année 2010, beaucoup de bonheur et de réussite dans tous vos projets professionnels, personnels ou familiaux.

Patrick LABERNADIE

### La Place respire... le téléphone est déplacé



L'idée était pourtant simple mais il aura fallu batailler longtemps et faire preuve d'une rare abnégation pour faire enlever la vieille cabine téléphonique devenue relique encombrante sur la

Place Camps et faire installer un téléphone dans l'abri bus. Depuis début décembre, c'est chose faite ! La place s'en trouve ainsi aérée et gagne en esthétique comme en facilité de circulation. Quant au service de téléphone public, il est bien sûr maintenu.

# Comptes-rendus du Conseil Municipal

## Séance du 6 novembre 2009

- Il a décidé d'incorporer au domaine communal les voies du lotissement d'Espalungue ainsi que le tennis de ce même lotissement. Les rues concernées devront prochainement être baptisées.
- Afin de répondre au mieux à l'urbanisation croissante du quartier, des travaux d'extension des réseaux d'eau et d'électricité seront réalisés rue d'Anglas.
- L'étude réalisée à propos de l'installation des poteaux et des bornes d'incendie a mis en évidence une répartition satisfaisante sur le territoire. Le Conseil autorise le maire à négocier le contrat d'entretien avec la SOBEP de ces poteaux et de ces bornes afin de garantir la qualité de ces installations.



- Une convention sera passée entre la mairie et Monsieur Lacaze pour préciser les conditions de mise à disposition gratuite d'un terrain à Pédéhourat. Les associations de la Commune qui bénéficient des photocopies NB gratuites devront désormais fournir le papier au-delà de 500 copies.
- La Commune de Louvie Juzon se situe à une place très honorable en matière de collecte des déchets ménagers. Des progrès restent néanmoins à faire en matière de tri sélectif.
- Le Conseil Municipal autorise le maire à négocier le coût de la location de l'emplacement d'un relai avec la société SFR et à signer la convention correspondante.

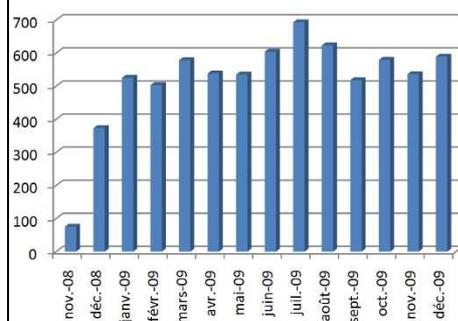


# Commissions...

A l'occasion de l'épisode neigeux du 18 au 20 décembre 2009, le plan d'intervention pour le déneigement des axes principaux de la Commune défini l'an dernier a pu être testé. En moins de 24 heures, c'est plus de 7 tonnes de sel qui ont été répandus pour permettre la circulation. Il faut saluer le sérieux avec lequel les employés communaux se sont acquittés de cette tâche.

Le site internet de Louvie Juzon continue d'attirer l'attention des internautes des quatre coins de la planète. En effet, tout au long de l'année 2009, près de 7 500 visiteurs sont venus y surfer, consultant près de 48 000 pages. Des chiffres encourageants !

Nombre de visites du site par mois



## Séance du 3 décembre 2009

- La Commune adhère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 au contrat d'assurance groupe proposé par le Centre de Gestion pour assurer les risques statutaires.
- La Municipalité a demandé à la CCVO qu'un parcours de pêche soit réalisé sur la rive droite du gave, depuis le pont jusqu'à la passerelle.
- Une motion d'hostilité au projet de réforme des collectivités territoriales a été votée.
- Le projet d'arrêt de protection de biotope concernant la tourbière et présenté par le préfet a obtenu un avis favorable du Conseil Municipal.
- Le Foyer Rural sera nettoyé par une entreprise spécialisée après le réveil du 1<sup>er</sup> janvier 2010.



- A la demande de la bénéficiaire, le bail de location d'un garage qu'elle louait à la Commune a été résilié au 1<sup>er</sup> décembre dernier.
- Les démarches entreprises pour préciser les conditions de mise à disposition d'un terrain de M Lacaze, à Pédéhourat, ne pouvant aboutir, la délibération du 6/11/2009 correspondante a été annulée.
- Les dates d'échéances des prêts de la Commune seront renégociées avec le Crédit Agricole afin de mieux les répartir sur l'année.
- Une convention pour un droit de passage sur la propriété de Saint Pierre d'Auriac sera signée.
- Suite aux nombreux dysfonctionnements constatés par les différents utilisateurs, les robinets thermostatiques des radiateurs de la mairie et de l'école élémentaire seront remplacés.

## Fin des travaux de la rue Carnot

Comme cela avait été planifié avant la réfection de l'enrobé, les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la rue Carnot ont été achevés à l'automne. S'en sont suivis l'enlèvement des poteaux en béton et l'installation de réverbères aux lignes plus élégantes pour assurer un éclairage nocturne à la fois efficace et plus équilibré que les anciens candélabres. En quelques mois, la rue Carnot a ainsi fait peau neuve, tant en matière d'esthétique qu'en termes de confort. Objectif suivant : le Boulevard Lapenne...



Fréquentation du site par pays

Drapeaux	Nb de visites	Pourcentage	Pays/Domaine
	5771	77.8%	France
	1027	14%	Etats Unis
	86	1.1%	Espagne
	81	1.1%	Royaume Uni
	59	0.8%	Belgique
	45	0.6%	Suède
	39	0.5%	Allemagne
	38	0.5%	Canada
	35	0.5%	Inconnu
	26	0.4%	Suisse
	19	0.3%	Hollande
	14	0.2%	Portugal
	12	0.2%	Seychelles
	11	0.2%	Côte d'Ivoire
	10	0.1%	Italie
	10	0.1%	Argentine
	9	0.1%	Maroc
	9	0.1%	Chine
	9	0.1%	Russie
	7	0.1%	Japon
	7	0.1%	Roumanie
	7	0.1%	Pologne
	5	0.1%	Inde
	5	0.1%	Israël
	4	0.1%	Luxembourg
	4	0.1%	Norvège
	4	0.1%	Algérie
	3	0%	Brésil
	3	0%	Ukraine
	3	0%	Lituanie

## Du côté des associations...

### Un marché de Noël chaleureux...

Si l'an passé, le Marché de Noël de Louvie Juzon avait marqué par un froid vif, un vent glacial qui faisait s'envoler les tentes et une fréquentation des plus frileuses, il en a été tout autrement cette année...



Après l'expérience de l'année passée, la Commission Animation avait choisi de faire le Marché de Noël au Foyer Rural... bien au chaud ! Une initiative particulièrement heureuse au vu de la température extérieure, toujours aussi peu engageante...

Une bonne vingtaine de commerçants ont ainsi répondu présent à l'invitation, sensibles au fait de se retrouver dans un espace confortable et convivial. Ils ont débarrassé et étalé leurs produits, bien souvent adaptés aux préoccupations du moment, pour le plus grand bonheur des visiteurs venus chercher quelques

idées de cadeaux pour les fêtes.

C'est probablement en fin de matinée que la fréquentation a atteint son point d'orgue, avant que les commerçants ne partagent un repas en commun : paëlla pour tout le monde ! Bien que l'après-midi ait été un peu plus calme, chacun est reparti le soir avec le sentiment d'avoir passé une excellente journée. Nul doute que l'expérience sera reconduite l'année prochaine, dans les mêmes conditions et avec le même plaisir partagé de se retrouver.



### Un tournoi sous le signe de la convivialité



L'édition 2009 du tournoi de pala mixte organisé par la section du Foyer Rural aura su tenir ses promesses et faire se rencontrer tous les pelotaris du canton dans une ambiance sympa-

thique mais oh combien sportive.

La finale avait lieu le 12 décembre devant un public venu nombreux. A l'issue d'un match particulièrement acharné, Eric SASSOUBRE (dit Chonc) et Nathalie UGONIN s'imposaient une fois encore devant Didier CASTAING (dit Catchou) et Dadou LASSERRE, sur un score de 40 à 37.

Après la remise des prix et un apéritif offert par la Section Pala, une grande partie des participants se retrouvaient à la Salle Bleue pour partager un repas toujours ponctué d'éclats de rire et de bonne humeur.

Rendez-vous est donc pris au printemps, prochain pour le tournoi masculin...



## A l'école...

Bien que la société Cougnaud certifie ne connaître aucun précédent, la rampe d'accès à l'école maternelle provisoire s'avérait glissante dès lors qu'il y avait de l'humidité. Les parents d'élèves et les enseignants ayant signalé ce problème, cette rampe a été entièrement recouverte d'un tapis de caoutchouc.



Par ailleurs, des jardinières massives seront prochainement installées à l'extérieur de la clôture limitant la cour pour parfaire la sécurité des enfants tout en agrémentant les abords.



Enfin, sur la route de Castet, la signalisation au sol et le panneauage seront revus et des coussins berlinois seront installés pour limiter la vitesse des automobilistes les plus pressé(e)s et ainsi assurer une parfaite sécurité des piétons à proximité de l'école maternelle provisoire et de celle qui sera construite.

### Manifestation au village !



L'Association « Mieux vivre à Louvie-Juzon en Ossau », à peine créée, est rapidement entrée en action. En effet, le 5 décembre dernier, ses membres les plus actifs placardaient une cinquantaine de banderoles sur les façades des maisons et les jardins, dénonçant l'insécurité due au transit routier au cœur du village. Manifestation spectaculaire, vite relayée par une radio locale avide de sensationnel et de polémique.

Louvie-Juzon, village vivant, dynamique et accueillant...

Louvie-Juzon, village paisible, isolé et protégé...

Deux conceptions opposées ? A moins qu'il ne s'agisse d'un équilibre à trouver, aujourd'hui comme hier.

## Des travaux de voirie aux hameaux



Deux chantiers ont été menés pour améliorer l'état des voies d'accès à Pédéhourat.

Le premier a concerné une partie du chemin dit Chemin des Forges. Sur une longueur de 390 m, les fossés ont été curés et le revêtement de la chaussée refait en enrobé, achevant ainsi des travaux réalisés il y a quelques temps déjà. Côté aval, un talus

de terre a été aménagé pour accentuer la matérialisation de la limite avec le contrebas.

Le second chantier s'est situé sur le chemin dit Chemin de Bourdiala. Il a consisté à aménager des aires refuges pour faciliter le croisement de deux véhicules sur cet axe particulièrement étroit mais oh combien pittoresque.



## Clin d'œil du temps passé

**Séance du 19 novembre 1889**

Le Conseil Municipal vote un crédit de 10 francs à titre d'indemnité en faveur de M Bourdet d'Arudy pour la destruction d'un ours.

**Séance du 17 février 1897**

Le Conseil Municipal vote une gratification de 20 francs en faveur du sieur Bascou pour la destruction des renards.

**Séance du 7 novembre 1897**

Le Conseil Municipal vote un crédit de 10 francs en faveur du sieur Bonnasiole de Bilhère à titre de gratification pour la destruction d'un loup.

## Réouverture de la Tanière

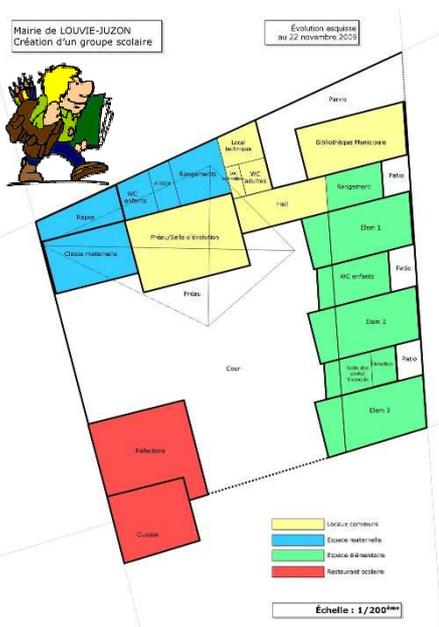


Après de longs mois d'incertitude, la Tanière a enfin rouvert ses portes. C'était le 26 décembre dernier, pour le plus grand plaisir de tous ceux qui recherchent la simplicité, la chaleur et la convivialité d'une bodega.

Milou en est le nouveau propriétaire. C'est un spécialiste consciencieux et attentif aux jeunes, qui a acquis une solide expérience au « Cinq » d'Oloron et au « San Fermin » de Pau.

La Tanière sera désormais ouverte 7 jours sur 7 et des repas seront servis midi et soir. Un plat du jour (en semaine), une carte et des tapas seront proposés à partir de produits frais, dans un cadre rénové et accueillant qui respecte pleinement l'âme de la Tanière. A tous les louveteaux, voilà un rendez-vous à ne pas manquer !

## Les études concernant la future école se poursuivent



Après plusieurs rencontres entre la mairie et l'architecte de la Maison des Communes, l'avant-projet est abouti et les perspectives se précisent. Le montage financier du projet en lui-même suit son cours et le dossier de demande de subventions sera déposé auprès des différentes instances, dans les temps, avant le 15 février 2010.

Bien que le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire soit étudié dans sa globalité, les charges qui pèsent aujourd'hui sur le budget de la Commune, imposent que la construction se déroule en deux temps : la partie école maternelle sera construite au cours des deux prochaines années et la partie élémentaire sera envisagée 3 ou 4 ans plus tard.

## Le nid n'aura pas fait long feu...



Un nid de frelons à 1m50 du sol

Un nouveau nid de frelons asiatiques a été découvert en plein cœur de Pédestarès. Celui-ci se trouvait dans une haie de buis, à quelques mètres seulement d'une maison d'habitation.

Pour une fois facile à atteindre, il n'aura pas résisté au régime tout spécial que lui ont prodigué le propriétaire des lieux aidé d'un Conseiller Municipal : une bonne giclée de bombe anti-frelons en entrée et un recours appliqué au chalumeau en plat de résistance auront eu raison de ces redoutables prédateurs.

Si une telle action confirme une méthode pour se débarrasser d'un nid, rien ne garantit malheureusement que de nouveaux nids ne seront pas construits ailleurs. Un véritable fléau !



## Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

**Permanence du Maire :**

le vendredi toute la journée.

**MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON**

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : [mairie.louvie@orange.fr](mailto:mairie.louvie@orange.fr)

Site : [louvie-juzon.fr](http://louvie-juzon.fr)